

0-0-0-0-0-0-0-0-0

ARRETE DU MAIRE

0-0-0-0-0-0-0-0-0

PUBLIE SUR LE SITE
INTERNET DE LA
COMMUNE LE 16/04/2026



Occupation du domaine public
Livraison d'une piscine - 8 rue Frédéric Bartholdi
Le 20 avril 2026

Le Maire de la ville de Holtzheim

VU l'article L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'article L2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
VU les articles L2542-2 et 2542-3 du Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'article 511-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieur
VU La demande de la société AQUA CONCEPTION

Considérant qu'il y a lieu pour des raisons techniques d'autoriser la livraison d'une coque de piscine depuis le domaine public au niveau du n°8 rue Frédéric Bartholdi,

ARRETE

- Article 1^{er}** La société AQUA COCNEPTION est autorisée à livrer une coque de piscine au moyen d'une grue devant le n°8 rue Frédéric Bartholdi.
le 20 avril 2026 de 9h00 à 11h30.
- Article 2** Le stationnement des véhicules autres que ceux de la société AQUA CONCEPTION sera interdit dans l'emprise indiquée à l'article 1^{er}.
- Article 3** La grue occupant la chaussée, la circulation des véhicules sera déviée par les rues Sébastien Brant, Gustave Stoskopf et Ernest Munch.
- Article 4** La signalisation réglementaire sera mise en place par le demandeur.
- Article 5** Les dégâts occasionnés à la voie publique seront réparés d'office aux frais du propriétaire qui fait exécuter les travaux.
- Article 6** Madame la Directrice Général des Services, le Commandant de Brigade de Gendarmerie, et la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
- Article 7** Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa mise en ligne sur le site internet de la commune.

Ampliation de l'arrêté sera transmise à

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Geispolsheim
- Police municipale
- Société AQUA CONCEPTION

Holtzheim le 14 avril 2026
Par délégation du Maire
L'adjoint Christian SUDERMANN

